

Préavis N° 21-2016 au Conseil communal

sollicitant

un crédit d'investissement de CHF 483'800.- destiné au remplacement du contrôleur rail/route du carrefour Rte du Chasseur-Rte de Neuchâtel et l'installation d'un nouveau contrôleur au carrefour Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse

Date proposée pour la séance de Commission :

**Jeudi 20 octobre 2016 à 20h15
Castelmont, salle 3**

Délégué de la Municipalité : Michel Pellegrinelli

Prilly, le 11 octobre 2016

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du Conseil communal le remplacement du contrôleur routier du carrefour Rte du Chasseur-Rte de Neuchâtel et l'installation d'un nouveau contrôleur au carrefour Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse.

2. Situation actuelle

Ce n'est un secret pour personne et aucun automobiliste que le carrefour du Chasseur est un point noir de notre réseau d'axes routiers principaux. Cette situation, plus que problématique, n'a bien entendu pas échappé à la Municipalité qui vient de lancer, d'entente avec le LEB, une étude pour une solution pérenne de franchissement en trémie par le train de ce carrefour, ouvrage qui serait intégré au programme FORTA de la Confédération à l'horizon 2025. Même si ce projet est en priorité A et se réalisera, on est encore obligé de faire preuve de beaucoup de patience ... !

A plus court terme, le problème réside dans le fait que la firme Siemens qui a conçu et installé le contrôleur de la signalisation lumineuse en service depuis 1991 n'est plus à même, depuis quelques années déjà, de fournir des pièces neuves en cas de panne majeure. Pour en ajouter, en termes de complexité, cette installation se trouve en interaction avec le contrôleur ferroviaire du LEB, ainsi que le carrefour de l'Av. de la Vallombreuse. De plus, plusieurs facteurs contribuent à noircir le tableau, soit :

- le trafic journalier, toujours en légère augmentation;
- le doublement de la cadence du LEB;
- la priorisation SAE (modem radio et communication sérielle) des transports de ligne TL;
- la vétusté du câblage pour la détection au sol des véhicules (déformation, après plusieurs années, du bitume sous lequel il est enfoui, ce qui a pour effet de donner de mauvaises informations sur la présence ou non d'un véhicule);
- la gestion électronique qui, ayant plus de 25 ans, n'est plus à même d'apporter une quelconque amélioration au niveau de la flexibilité des flux de circulation;
- la connexion par câblage sécurisé entre le carrefour du Chasseur et celui de la Vallombreuse (en cas de problème de connexion les deux carrefours passent en mode «clignotant»).

3. Solution préconisée

On l'aura compris, la Municipalité ne peut se permettre d'espérer que l'actuelle et obsolète signalisation tienne environ.... 10 ans de plus ! Elle a donc décidé de mandater la Police de l'Ouest, par le biais de l'Unité Trafic, pour procéder à un appel d'offres auprès des entreprises Siemens SA à Renens et Kummler+Matter SA au Mont-sur-Lausanne, pour la fourniture de deux contrôleurs routiers et les modifications extérieures à apporter dans les carrefours précités. Seule Kummler+Matter SA a déposé une offre à ce jour.

Les contrôleurs devront répondre aux normes en matière d'économie d'électricité et être capables de gérer le trafic routier et de ligne de bus TL, ainsi que l'interconnexion avec les transports ferroviaires. De plus, le programme devra avoir une certaine souplesse d'utilisation en cas de travaux. Les modifications extérieures se concentreront uniquement sur le remplacement par des LEDS des ampoules à incandescence (rouge) en conflit avec le secteur du rail.

Un système de comptage routier ainsi que tout le système de transmission de données par ondes GPRS (General Packet Radio Service), via un serveur central, seront également inclus dans la future infrastructure.

Sur la base du constat général, des besoins identifiés et des besoins technologiques, un cahier des charges a été établi sur plusieurs points :

- remplacement du contrôleur actuel par un nouveau de dernière génération;
- fourniture d'un contrôleur de dernière génération au carrefour Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse;
- modification des boîtes à feux à ampoules à incandescence (rouge) par des LEDS;
- intégration dans les deux contrôleurs d'un système SAE pour les transports publics.

4. Coûts

Le montant concernant le remplacement et la fourniture d'un nouveau contrôleur a fait l'objet d'un appel d'offre public sur invitation, selon des critères qualitatifs en matière de marchés publics. La répartition des coûts est fixée dans l'Ordonnance du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) sur la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires.

L'offre, en adéquation avec les exigences, se monte à :

Carrefour «Chasseur»	CHF	190'146.00
Carrefour «Vallombreuse»	CHF	16'450.00
Contrôleur Rail 50 % *	CHF	220'000.00
Montant total	CHF	426'596.00
Divers et imprévus, 5 %	CHF	21'329.80
Total HT	CHF	447'925.80
TVA 8 %	CHF	35'834.06
Total TTC	CHF	483'759.86
TOTAL TTC arrondi	CHF	483'800.00

* Les autres 50 % sont à charge du LEB.

5. Incidences financières

La dépense de CHF 483'800.00 sera financée par la trésorerie courante et amortie sur une durée de 20 ans au maximum. Elle ne figure pas au plan des investissements du budget 2016.

La charge financière pour cet objet sera de CHF 24'200.- d'amortissement et de CHF 9'700.- d'intérêts au taux de 4 %. L'amortissement figurera sous la rubrique 611.331 «Police - Signalisation routière» et les intérêts sous la rubrique 611.390 «Police - Signalisation routière».

Après acceptation du présent préavis par le Conseil communal, la somme des crédits d'investissement votés depuis le début de la législature 2016-2021 se montera à CHF 2'464'000.- et la charge totale des amortissements s'élèvera à CHF 5'771'400.-.

Conclusions

Cette nouvelle installation ne va pas résoudre l'ensemble des problèmes du carrefour du Chasseur, notamment en matière de fluidité aux heures de pointe. Elle permettra cependant une priorisation nord-sud, impossible à l'heure actuelle, ce qui est déjà un point positif. Ensuite et surtout, une panne imprévue et irréversible causerait la mise en mode «clignotant» ou l'arrêt total de l'installation durant 5 à 8 mois, soit le délai nécessaire à la fourniture d'un nouveau contrôleur et l'obtention de l'accréditation de la programmation par l'Office Fédéral des transports (OFT). La Municipalité ne souhaite dès lors pas tenter une aventure périlleuse et propose de procéder au remplacement du contrôleur rail/route du carrefour Rte du Chasseur-Rte de Neuchâtel et l'installation d'un nouveau contrôleur routier au carrefour Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse afin de garantir la sécurité de tous les usagers et une gestion optimum de la circulation ces prochaines années. Il va de soi que ce système sera également opérationnel lors du projet de mise du LEB en trémie.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 21-2016,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 483'800.- destiné au remplacement du contrôleur rail/route du carrefour Rte du Chasseur-Rte de Neuchâtel et l'installation d'un nouveau contrôleur au carrefour Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et de l'amortir sur 20 ans au maximum par la rubrique 611.331 «Police - Signalisation routière»;
3. de faire figurer sous la rubrique 611.390 «Police - Signalisation routière» les intérêts relatifs aux dépenses découlant de ce crédit.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 octobre 2016.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Annexe : photos des carrefours Rte du Chasseur-Rte de Neuchâtel et Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse

ANNEXE



Carrefour route du Chasseur et route de Neuchâtel



Carrefour route du Mont et Av. de la Vallombreuse